

Avis d'arrêt des prises de jeu et résiliation du règlement du jeu de grattage de La Française des jeux accessible par internet dénommé « MAXI RUCHE D'OR »

Article 1

Contrairement à ce qui été indiqué dans l'avis fait le 11 octobre 2022 et publié sur le site www.fdj.fr, les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « MAXI RUCHE D'OR » pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « MAXI RUCHE D'OR » fait le 17 mai 2018 et modifié le 2 avril 2021, sont arrêtées en principe dans la journée du mercredi 30 novembre 2022. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr

Par conséquent, le règlement du jeu « MAXI RUCHE D'OR » fait le 17 mai 2018 et modifié le 2 avril 2021, est résilié à compter du 1^{er} décembre 2022.

Fait le 21 novembre 2022,

Par délégation de la Présidente directrice
générale de La Française des jeux

Elisabeth Monegier du Sorbier